

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE VINGT SEPT JUIN

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle associative, domaine Urdy, sous la présidence de Madame
Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 19/06/2023

Présents : LASCOMBES Céline, ROUSSIN Jean-Marie, VALOIS Christophe, ROUSSIN Françoise,
DRANCOURT Bernard, EYDOUX Guy, MERCIER Dominique, SAUVAN-MAGNET Nadine.

Excusés : FAGE Monique (a donné pouvoir à SAUVAN-MAGNET Nadine), SERRES Olivier (a
donné pouvoir à ROUSSIN Jean-Marie), SERVES Paul (a donné pouvoir à VALOIS Christophe)

Secrétaire de séance : DRANCOURT Bernard

Ouverture de la séance à 18h30.

Compte rendu du CM du 30 mai 2023 approuvé à l'unanimité.

CAUE : PRESENTATION PROJET AMENAGEMENT TRAVERSEE DU VILLAGE ET ROUTE DES MARAIS

Madame MOREL, du CAUE, présente aux élus 2 hypothèses pour l'aménagement de la
traversee du village et la route des Marais, et une 3^{ème} hypothèse qui est un mix des 2
premières. Le but de ce projet est d'inciter les véhicules à ralentir aux entrées du village et
de sécuriser les piétons.

Après discussion, les élus seraient favorables pour une écluse axiale et un marquage au
sol, soit un aménagement « à minima » pour limiter les coûts.

Les élus souhaitent que la capacité de stationnement actuelle soit maintenue.

Les élus doivent définir une enveloppe et revenir ensuite vers le CAUE qui affinera le
projet.

La subvention du Département serait de 50 %.

La Région et l'Etat seront également sollicités pour une aide financière.

APPEL AU DON POUR LA COMMUNE DE SEDERON

Le 4 juin 2023 un orage a frappé la commune de SEDERON, occasionnant des inondations
et de nombreux dégâts sur les biens publics comme privés.

Le Maire de SEDERON et le conseil municipal ont lancé un appel à la solidarité relayé par
l'AMF 26. Les sommes versées doivent être attribuées à l'association « Ambres Solutions »
qui vient en aide de façon très concrète à la population locale depuis le sinistre.

Le Maire propose aux élus d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association
« Ambres Solutions » pour les sinistrés de SEDERON. Validé à l'unanimité.

CANTINE : PRIX DU REPAS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE

A compter de la prochaine rentrée scolaire, les repas seront livrés par TERRES DE CUISINE. Le prix du repas sera de 3.90 €.

Validé à l'unanimité.

CHEMIN DE LA VIGIERE : programmation des travaux

Suite aux dégâts d'orages des 7 et 8 septembre 2022, ayant entraîné des glissements de terrain, un devis a été établi par l'entreprise MISSOLIN, pour un montant de 20 535 € H.T. Le Département a confirmé une aide financière de 40 % pour ces travaux.

MUR PONCELET (Cité Résidentielle/route des Marais) :

Un devis a été demandé à l'entreprise MISSOLIN pour refaire le mur qui se détériore.

DEMANDE APPRENTISSAGE : CAP PETITE ENFANCE

Une demande d'apprentissage nous a été adressée pour une formation de 10 mois, dont 7 semaines de stage à l'école. Il est décidé de proposer à cette personne un stage non rémunéré, mais participation aux frais (repas, transport).

ECOLE : COURS DE NATATION

La CCEPPG propose une mutualisation des séances de natation scolaire. Ces cours auraient lieu à l'espace Odyssee'O, à Saint Paul-Trois-Châteaux.

Le coût du transport étant élevé, la CCEPPG propose une mutualisation du transport avec une autre école du territoire.

Les élèves devront être accompagnés d'adultes ayant reçu un agrément.

Un cycle de 10 séances est proposé.

Le coût est à affiner, précisant qu'il y aurait une participation du Sou de l'école.

Les élus sont d'accord sur le principe.

ECOLE : TOPO 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Il a été fait un bilan des projets de l'année.

Les deux enseignantes ont annoncé leur départ à la fin de cette année scolaire.

Effectifs de l'année scolaire 2023/2024 : 38 enfants.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin au domaine Urdy (spectacle et repas organisé par le Sou de l'Ecole).

QUESTIONS DIVERSES

Terrain multisports : le terrassement a été réalisé.

Bâtiments publics/école : diagnostic de performance énergétique. Intervention de M. GIRARD, du SDED, au prochain conseil, le 17/07, pour exposer aux élus les actions préconisées.

Schémas directeurs : en attente du chiffrage pour les 2 débimètres, à la station de pompe et au château d'eau.

La société OTEIS a commencé le repérage des réseaux.

Passage à gué des Juliannes : de la compétence du SMBVL.

Desserte des eaux du Rhône sur le nord Vaucluse et le sud Drôme : projet de desserte en eau brute issue du Rhône. Ce projet porte sur les usages agricoles, mais est étendu également aux collectivités (arrosage de stades, espaces verts...)

Séance levée à 21h35.